

Commune de DOMFAING

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015 A 20H00

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budget Commune

- Recettes de Fonctionnement :	168 105,95 €
- Dépenses de Fonctionnement :	132 217,48 €
- Excédent de Fonctionnement 2013 :	45 715,33 €

Excédent de Fonctionnement : 81 603,80 €

- Recettes d'Investissement :	97 039,55 €
- Dépenses d'Investissement :	17 037,85 €
- Déficit d'Investissement 2013:	42 418,48 €

Excédent d'Investissement: 37 583,22 €

Budget forêt :

- Recettes de Fonctionnement :	14 036,46 €
- Dépenses de Fonctionnement :	7 552,28 €
- Excédent de Fonctionnement 2013 :	4 656,49 €

Excédent de Fonctionnement : 11 140,67 €

- Recettes d'Investissement :	2 500,00 €
- Dépenses d'Investissement :	0,00 € + 2 100,00 € restes à réaliser
- Déficit d'Investissement 2013:	2 500,00 €

Déficit d'Investissement: 2 100,00 €

Budget eau :

- Recettes de Fonctionnement :	17 873,22 €
- Dépenses de Fonctionnement :	15 122,72 €
- Excédent de Fonctionnement 2013 :	12 860,61 €

Excédent de Fonctionnement : 15 611,11 €

- Recettes d'Investissement :	4 423,00 €
- Dépenses d'Investissement :	2 411,30 €
- Excédent d'Investissement 2013:	30 442,33 €

Approuvé à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 du budget communal et ses annexes (eau et forêt) dressé par le receveur.

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Les différents résultats sont reportés suivant la législation dans le budget communal et ses annexes : eau et forêt.

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Tous les budgets sont équilibrés en recettes et dépenses:

Commune:	Fonctionnement :	220 398,80 €
	Investissement :	59 983,22 €
Forêt :	Fonctionnement :	20 140,67 €
	Investissement :	5 600,00 €
Eau :	Fonctionnement :	32 032,41 €
	Investissement :	36 877,03 €

DECISIONS SE RAPPORTANT AUX BUDGETS 2014

Imposition communale :

Les taux de 2015 sont votés et maintenus à l'unanimité

- Taxe d'habitation:	15,24 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties	6,95 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties :	17,50 %
- Taux CFE :	15,47%

Participations aux syndicats intercommunaux :

- Biens Indivis Belmont/Domfaing/Vervezelle:	8 500,00 €
- CAUE des Vosges	50,00 €
- Maison de retraite de Bruyères	62,14 €
- Syndicat mixte informatique	145,60 €

Virement de crédit du budget eau au profit du budget communal

Vu les heures effectuées par l'employé communal dans la cadre de l'entretien du réseau d'eau potable, le Conseil Municipal décide d'effectuer un virement de crédit de 3000 € du budget eau au profit du budget communal.

Virement de crédit du budget forêt au profit du budget communal

Vu les heures effectuées par l'employé communal dans la cadre des travaux de maintenance et d'entretien de la forêt communale, le conseil décide d'effectuer un virement de crédit de 4000 € du budget forêt au profit du budget communal.

DIVERS

Commission Syndicale des Biens Indivis

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président des Biens Indivis à mettre en vente le bois sur pied de la parcelle B 642, lieudit « Ez Cotes derrière l'Eglise).

Le Maire,
Jacques ANSEL